

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES TROIS
FRONTIÈRES

Mieux ensemble

Votre nouveau Conseil de Communauté



Communauté de
communes
des





Mieux vivre ensemble mieux agir ensemble



En m'élisant, le 16 avril 2014, président de notre Communauté de Communes des Trois Frontières, les conseillers communautaires m'ont témoigné une confiance qui m'encourage à donner le meilleur de moi-même tout au long de ce mandat de six ans.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Il nous faut notamment valoriser nos atouts face aux ambitions de l'agglomération mulhousienne qui cherche à étendre son emprise sur tout le sud du Haut-Rhin. Le renforcement de l'intercommunalité, à travers la création d'une communauté d'agglomération, nous permettra de poursuivre et développer des projets tels que le tram 3, le déploiement du très haut débit dans toutes nos communes, la réalisation du contournement routier à l'est de Hégenheim/Hésingue, le projet 3Land, la mise en valeur des terrains du Technoport et autour de l'EuroAirport. . .

N'étant pas maire, j'aurai la disponibilité nécessaire pour me consacrer pleinement à ces projets. Je pourrai compter aussi sur une équipe de vice-présidents et sur des conseillers communautaires dynamiques et enthousiastes, et sur une administration expérimentée et motivée.

Je pourrai aussi m'appuyer sur l'héritage laissé par mon prédécesseur, Roland Igersheim. Ses 40 années au service de l'intercommunalité ont profondément marqué notre territoire, avec la construction de grands équipements structurants et la création de nombreux services à la population. Depuis six ans, il avait pris le soin de m'associer étroitement, en tant que premier vice-président, à la mise en œuvre de grands projets tels que la nouvelle piscine, le tram 3, le développement de la ZAC des Lys et le Technoport, ainsi qu'au fonctionnement de l'administration intercommunale et à la réorganisation de sa direction.

Il est difficile de prendre la succession d'un homme au talent exceptionnel, mais Roland Igersheim est aussi un exemple. Je m'attacherai à travailler dans la continuité de ce qui a été réalisé, dans un esprit d'ouverture et de dialogue permanent, dans le respect de l'identité propre à chacune de nos dix communes. C'est en travaillant ensemble, dans une démarche de consensus positif et volontaire, que nous pourrons agir au mieux en faveur de l'intérêt général des habitants des Trois Frontières.

Alain Girny
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières



Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.

Directeur de publication :
Alain Girny

Conception, réalisation :
apsideandco,

en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis

Date de parution : juillet 2014

Date dépôt légal : à parution
ISSN : 2104-9130

Goûter l'été au Centre nautique



Vous disposez cette année d'une semaine supplémentaire pour profiter des installations du Centre nautique Pierre de Coubertin ! La saison estivale se prolongera en effet jusqu'au 7 septembre.

Vous avez ainsi tout le loisir de goûter l'été dans ce bel espace de 2,5 hectares, à l'ombre des arbres, d'utiliser les bassins olympique, familial et la pataugeoire ou encore les tables de ping-pong, les trampolines sécurisés, les terrains de beach-volley et multisports, les jeux de boules... En juillet et en août, la médiathèque Le Parnasse est présente pour vous proposer des idées de lecture, à moins que vous ne préfériez essayer un baptême de plongée.

Vous pouvez également participer durant ces deux mois aux séances de découverte gratuite :

- d'aquagym, le mercredi, de 10 h 30 à 11 h 10 ;
- d'aquabiking, les mardi et jeudi, de 10 h 30 à 11 h 10.

Retrouvez également les nocturnes mis en place l'année dernière : le Centre nautique est ouvert jusqu'à 21 h le vendredi (sortie des bassins à 20 h 30).

Des travaux pour le confort des usagers

À la suite de remarques des usagers, la CC3F a mené des travaux sur les installations sanitaires et de chauffage afin d'offrir une eau suffisamment chaude dès le début des douches, même quand beaucoup d'usagers en prennent en même temps.

Un nouvel espace remise en forme pour votre bien-être



Le nouvel espace remise en forme de la piscine couverte a ouvert ses portes au mois de mai et a été officiellement inauguré le 21 juin.

Grâce aux travaux d'extension, vous disposez aujourd'hui d'un lieu plus spacieux, plus accueillant, plus confortable. Après le hammam ou le sauna, vous pouvez lézarder sur l'un des douze fauteuils à votre disposition (ils étaient quatre auparavant) ou profiter d'un patio jardin zen et d'une terrasse de plein air de 120 m².

Et pourquoi ne pas essayer le banc chauffant ? Cet équipement, unique en France, vous permet de ressentir une chaleur bienfaisante dans tout le corps.

Le mardi est réservé aux dames, le jeudi aux messieurs et l'accueil est mixte les autres jours. Horaires d'ouverture : Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 16 h 00 à 20 h 00 ; Mardi et Vendredi de 16 h 00 à 21 h 00 et le Dimanche de 8 h 00 à 13 h 00.

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 9, 10, 11, 12, 13, 14

Dossier

Votre nouveau Conseil de Communauté

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Les mots d'ici

Infos pratiques

• **Horaires et tarifs :** www.cc-3frontieres.fr

• **Billet bleu :** 1 trajet aller-retour avec Distribus + 1 entrée à la piscine pour 4 € (tarif plein) ou 2,50 € (tarif réduit).

• **Carte saison d'été** (valable uniquement au Centre nautique) : tarif plein 61,80 € ; tarif réduit 43,30 € ; familles nombreuses (3 enfants et plus) 77,30 €.



Agir pour le climat

Parce que le changement climatique est l'affaire de tous, la CC3F a lancé son Plan Climat. Son objectif ? Agir sur ses propres émissions de gaz à effet de serre tout en sensibilisant les habitants aux économies d'énergie.

Pour vous aider à préserver notre planète, la CC3F vous propose ainsi des permanences et des animations qui vous apprennent, concrètement, à agir pour le climat.

Le bâtiment est le premier consommateur d'énergie en France. Il émet chaque année 120 millions de tonnes de CO₂ qui représentent 25 % des émissions nationales et une demi-tonne de carbone produite par chacun d'entre nous.

Des permanences pour un logement économe



Comment s'y prendre pour avoir un logement plus respectueux de l'environnement et... de votre porte-monnaie ?

La CC3F vous propose des permanences Espace Info Energies qui vous permettent de rencontrer un conseiller de l'association Alter Alsace Energies. Vous pouvez lui poser toutes vos questions, apporter vos devis, vos factures de chauffage, le plan de votre maison... et obtenir des conseils gratuits et neutres pour rénover votre logement ou concevoir une maison économe en énergie. Une vingtaine de permanences ont lieu entre septembre et juin, soit deux dans chaque commune de la CC3F.

Des façades thermographiées

Ces permanences sont complétées par des animations telles que les week-ends de l'énergie ou encore les thermographies de façades. La campagne de thermographie menée en février dernier a attiré 120 personnes. C'est dire l'intérêt suscité par ce type d'opération. La soirée de restitution a eu lieu le 22 mai au foyer Saint-Louis à Saint-Louis.



Permanences EIE

- 11 septembre, 14 h – 18 h, Rosenau
- 17 septembre, 14 h – 18 h, Buschwiller
- 1^{er} octobre, 14 h 30 – 17 h 30, Blotzheim
- 15 octobre, 15 h – 18 h, Hégenheim
- 29 octobre, 14 h – 18 h, Bartenheim
- 12 novembre, 14 h – 18 h, Huningue
- 26 novembre, 15 h 30 – 18 h, Hésingue
- 10 décembre, 14 h – 18 h, Kembs

En 2015

- 14 janvier 2014, 14 h – 18 h, Saint-Louis
- 28 janvier, 14 h – 18 h, Village-Neuf
- 11 février, 14 h – 18 h, Buschwiller
- 25 février, 14 h 30 – 17 h 30, Blotzheim
- 11 mars, 15 h – 18 h, Hégenheim
- 25 mars, 14 h – 18 h, Bartenheim
- 8 avril, 14 h – 18 h, Huningue
- 22 avril, 15 h 30 – 18 h, Hésingue
- 6 mai, 14 h – 18 h, Kembs
- 20 mai, 14 h – 18 h, Saint-Louis
- 3 juin, 14 h – 18 h, Village-Neuf
- 18 juin, 14 h – 18 h, Rosenau

Pour prendre rendez-vous :

L'accueil se fait sur rendez-vous, en téléphonant au 03 89 50 06 20 ou par courriel à eie68@alteralsace.org

La CC3F mesure ses émissions de gaz à effet de serre

Collecter les déchets, chauffer et éclairer les piscines, transporter les passagers de Distribus..., tout cela produit des gaz à effet de serre (GES). En 2013, la CC3F a réalisé son premier bilan d'émission de GES pour connaître ses principales sources d'émission.

En tête du classement :

- la consommation énergétique des équipements sportifs (piscine couverte, Stade nautique, Cosec) : 25 % ;
- la consommation de carburant du réseau Distribus : 25 % ;
- la consommation de carburant pour la collecte et le transport des déchets : 25 %.

Viennent ensuite la consommation énergétique de la station d'épuration (16 %), celle des bâtiments de la CC3F (4 %), les déplacements des services et l'impact des climatisations (moins de 1 %).

Chaque service a identifié des pistes de réduction des émissions de GES de 3 à 5 % en 3 ans.

Des conteneurs jaunes pour tous vos emballages recyclables



D'ici la fin de l'année, des conteneurs jaunes remplaceront les conteneurs bleus et blancs sur les points d'apport volontaire. Déjà expérimentés dans trois communes, ils facilitent le tri et permettent d'améliorer les performances.

+ 20 % : c'est la quantité d'emballages supplémentaires attendue grâce à ces conteneurs jaunes.

Le tri encore plus facile

Vous pourrez y déposer tous les emballages que vous placiez auparavant dans les conteneurs bleus (papiers, cartons) et blancs (bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires). Vous n'aurez plus à vous demander si les briques alimentaires vont dans tel ou tel conteneur ou à stocker chez vous des contenants pour chaque type de déchets.

Davantage de déchets recyclés

Les conteneurs jaunes accueillent aussi les emballages en acier et en aluminium (boîtes de conserve, cannettes, aérosols...). Autant de déchets qui, grâce à vous, connaîtront une deuxième vie au lieu d'être incinérés.

Comment se fera le tri ? Ce sont les machines qui le feront à votre place. Grâce aux évolutions techniques, elles sont aujourd'hui plus performantes et trient plus de déchets, mieux, et plus rapidement.

Et le verre ?

Le verre ne peut être mélangé à d'autres déchets : en se cassant, il s'incruste et empêche le recyclage. Vous devez donc continuer à déposer vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans les conteneurs verts.

Un équipement progressif

Trois communes pilotes sont déjà équipées : Kembs (25 conteneurs), Village-Neuf (13 conteneurs) et Saint-Louis (56 conteneurs).

Les autres communes recevront prochainement leurs conteneurs :

- Huningue : 26 conteneurs ;
- Rosenau : 6 conteneurs ;
- Bartenheim : 14 conteneurs ;
- Blotzheim : 14 conteneurs ;
- Hémingue : 13 conteneurs ;
- Buschwiller : 5 conteneurs ;
- Hégenheim : 14 conteneurs.

Pour équiper ses points d'apport volontaire, la CC3F réutilise les conteneurs bleus et blancs qui sont transformés et repeints.

Recycler ses vieux stylos pour sauver des vies

La Jeune Chambre Economique (JCE) de Saint-Louis organise une collecte de stylos et instruments d'écriture usagés qui permettra de :

- transformer les matériaux en billes de plastique, arrosoirs... ;
- recevoir en échange une somme d'argent reversée à l'action « Nothing but nets », soutenue par l'ONU, pour l'achat de moustiquaires distribuées aux populations africaines.

L'objectif est de lutter contre la malaria, une maladie véhiculée par les moustiques, qui tue un enfant toutes les 60 secondes.

Points de collecte : écoles d'Huningue et de Saint-Louis ; mairies d'Hégenheim, d'Hémingue, d'Huningue et de Saint-Louis. Liste complète sur www.jcesaintlouis.fr

Pour en savoir plus : JCE, stylos@jcesaintlouis.fr ; site Internet : www.jcesaintlouis.fr

Le tri des déchets à l'école

Les bonnes habitudes se prenant dès le plus jeune âge, la CC3F mène des actions de sensibilisation au tri dans les écoles en partenariat avec l'Education nationale : en 2013, près de 800 enfants ont découvert comment bien trier.

La CC3F a également organisé des animations en direction des plus grands, en participant à la tournée des DEEEglingués (juin) et à la Semaine européenne de réduction des déchets (novembre).

Un budget élaboré dans un contexte difficile

Pour son budget 2014, la CC3F a dû, une nouvelle fois, tenir compte d'un contexte économique morose et d'un mouvement de baisse des ressources pour les collectivités.

Si le produit des taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières) a été plus élevé que prévu (malgré des taux stables), d'autres ressources, provenant de l'Etat, diminuent : c'est le cas de la dotation globale de fonctionnement (- 192 000 €) ou encore de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (- 66 000 €). Dans le même temps, la CC3F doit verser 268 000 € de plus au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Sans oublier l'augmentation de la TVA qui a un impact sur le coût des prestations du service des déchets ménagers.

Malgré cela, les taux des taxes locales ne bougeront pas cette année encore.

Côté investissement, les principales opérations concerneront la construction d'un hangar pour poids lourds pour le service des déchets ménagers, la couverture du plateau sportif du Cosec, diverses études (tram 3...), l'aménagement du centre technique du service Patrimoine ou encore la poursuite des travaux d'accessibilité des transports publics.

Les grands chiffres du budget

Le budget primitif principal 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes à 33 177 500 € :

- investissement : 8 084 500 €
- fonctionnement : 25 093 000 €

Budget assainissement :

- investissement : 3 050 500 €
- fonctionnement : 4 471 000 €



La CC3F au secours de l'alsacien

La CC3F a été choisie par la Région Alsace pour être site pilote d'un projet expérimental en faveur de la langue et de la culture régionale.

L'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) a recensé tout ce qui se fait sur notre territoire pour la promotion de l'alsacien et a élaboré un plan d'action avec le concours des communes membres et des associations.

Toucher un public très large

Son objectif est de toucher un public très large, par des animations dans les accueils périscolaires, les établissements scolaires, les bibliothèques, la formation en alsacien du personnel d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...

La CC3F a recruté, en accord avec la Région Alsace et pour un an maximum, une personne chargée de mettre ces actions en œuvre, Benjamin Ludwig.

Le projet est financé par la Région Alsace (50 000 €) et la CC3F (25 000 €).

Benjamin Ludwig, le « monsieur alsacien » de la CC3F

Titulaire d'un master en sciences historiques, Benjamin Ludwig connaît à la fois l'animation (animateur du patrimoine à l'Ecomusée d'Alsace, au Haut-Koenigsbourg) et la pédagogie (professeur de soutien scolaire, de judo). Il est également comédien et chanteur en alsacien.

Il animera les activités ludiques en alsacien, formera des animateurs locaux, développera des supports d'animation et recherchera de nouveaux partenaires pour ce projet.



Assainissement : les travaux 2014

L'extension de la station de refoulement du Lertzbach à Hégenheim s'est achevée (coût : 180 000 € TTC), tout comme le renforcement hydraulique de la rue des Vosges à Buschwiller.

L'extension du réseau rue des Forges à Bartenheim a elle été reportée, dans l'attente d'un projet d'urbanisation qui doit voir le jour sur un secteur voisin.

Différentes opérations sont prévues en 2014 pour le renouvellement des réseaux existants :

- à Hésingue, rues du Bon Coin, de la Couronne et de l'Etoile, une opération qui devrait s'étaler jusqu'en 2015 (coût prévisionnel : 220 000 € TTC) ;
- à Rosenau, impasse du Soleil (coût prévisionnel : 20 000 € TTC) ;
- à Blotzheim, rue du Moulin (coût prévisionnel : 50 000 € TTC).

Des travaux d'amélioration du réseau seront effectués à :

- Hésingue, sur une partie de la rue de Folgensbourg (coût prévisionnel : 60 000 € TTC) ;
- Huningue, rue de Mulhouse, avec la construction d'une conduite de décharge entre deux collecteurs existants (coût prévisionnel : 20 000 € TTC) ;
- Saint-Louis, sur deux tronçons de la rue Charles-Péguy sans ouverture de tranchée (100 000 € TTC) ;
- Village-Neuf, sur une partie de la rue des Jardins, là aussi sans ouverture de tranchée (25 000 € TTC).

A Kembs, le réseau de collecte sera étendu rue du Rhin pour le raccordement de 4 à 6 propriétés.

La CC3F poursuit également les études pour la construction d'un nouveau bassin d'orage sur la commune de Hésingue. Les travaux devraient se dérouler en 2015.



Une nouvelle jeunesse pour le centre de secours



Construit il y a une quinzaine d'années, le centre principal de secours des Trois Frontières va connaître des travaux de rénovation et de mise aux normes d'août à octobre.

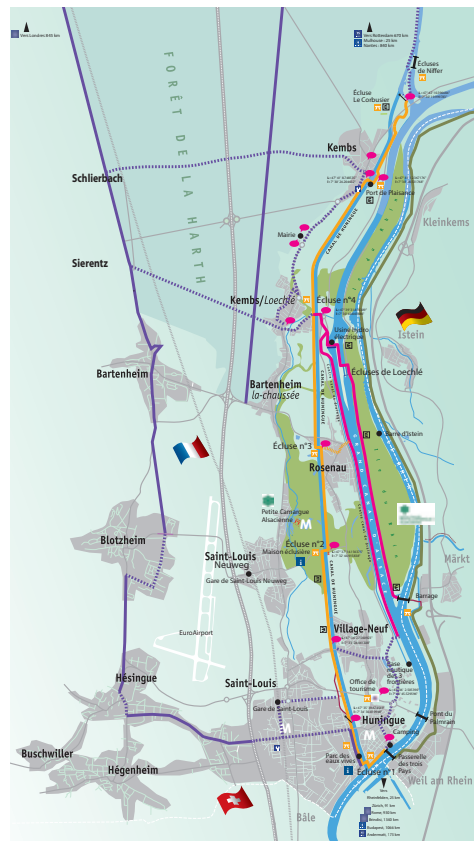
Propriété de la CC3F, les 7 710 m² de ce bâtiment sont utilisés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SDIS 68). Ils abritent le Centre de Secours des Trois Frontières et le Groupement Sud du SDIS. Ils disposent de bureaux, de salles de réunion et de formation, d'un foyer-réfectoire et de chambres pour le personnel de garde, d'une salle de sports, de divers locaux techniques pour le stockage et la maintenance des véhicules et du matériel d'intervention.

Les travaux vont porter sur :

- la rénovation du parvis, afin d'assurer son étanchéité et améliorer l'isolation de la dalle qui recouvre les locaux du sous-sol (vestiaires et douches) ;
- la mise en conformité des locaux administratifs afin de répondre aux nouvelles normes de sécurité incendie ;
- la mise en conformité de l'escalier de secours afin de permettre l'évacuation du public et du personnel en toute sécurité.

Le coût total de l'opération s'élève à 317 000 €.

Découvrir les Trois Pays à vélo



Des panneaux d'information pour les cyclotouristes

Si vous aimez le vélo, vous avez dû découvrir le long de la piste cyclable du canal de Huningue une douzaine de nouveaux panneaux d'information installés en juin par la CC3F, l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis et le Conseil Général du Haut-Rhin. Ils détaillent les curiosités qui jalonnent le parcours, indiquent où l'on peut se restaurer, dormir, faire réparer son vélo, trouver un distributeur de billets ou des toilettes publiques... Autant d'informations utiles à la fois aux nombreux cyclotouristes internationaux et locaux.

Louer un vélo à assistance électrique

L'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis a rejoint le réseau « Movelo Alsace », premier réseau d'Europe pour la location de vélos à assistance électrique et l'échange de batteries. Vous pouvez louer un vélo disposant d'une autonomie de 40 à 60 km jusqu'au 30 septembre 2014.

Une carte vélo pour préparer ses balades

L'OT a également actualisé la carte vélo « 2 rives, 3 ponts » qui propose de nombreux circuits, de 13 à 70 km, de part et d'autre du Rhin, sans difficultés particulières, sur des terrains essentiellement plats et en pleine nature.

Les rendez-vous à ne pas manquer

- L'Eau en fête se poursuit jusqu'au 24 août, avec des activités nautiques sur le Rhin, des balades à pied et à vélo, des visites culturelles dans les trois pays...
- Les Journées du Patrimoine auront lieu le 21 septembre. L'OT et la Petite Camargue alsacienne vous proposeront une journée de découverte de notre patrimoine local.

Pour en savoir plus :

Guide touristique 2014/2015, qui recense l'ensemble de l'offre touristique du Pays de Saint-Louis.
Disponible à l'Office de Tourisme,
81 rue Vauban à Village-Neuf
www.saintlouis-tourisme.fr

De nouveaux locaux pour Distribus



Distribus a quitté ses locaux de la rue du Ballon pour s'installer au cœur de Saint-Louis, à la Croisée des Lys. Vous disposez désormais d'un espace plus central, plus fonctionnel et plus convivial pour acheter vos tickets ou abonnements.

Pour en savoir plus : Distribus, 6 Croisée des Lys à Saint-Louis, du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45, le samedi de 9 h à 12 h 45.
Tél. 03 89 63 73 65.

Le bus accessible à tous

De nouveaux travaux d'accessibilité des points d'arrêt Distribus sont programmés en 2014. 70 quais au total seront concernés cette année.
La CC3F a confié ces travaux à l'entreprise Eurovia.

+ 274 818 !

C'est le nombre de voyageurs supplémentaires transportés par Distribus en 2013 (2 235 756 personnes) par rapport à 2012. Soit une augmentation de 14 % !

Tram 3 : la fin des études

Les études de projet se sont achevées fin juin et l'enquête publique est programmée à l'automne 2014. Quant aux travaux, ils devraient débuter dans moins d'un an, au début du printemps 2015...

Votre nouveau Conseil de Communauté

Un nouveau mandat vient de débiter pour vos conseillers communautaires. Pour la première fois, c'est vous qui les avez choisis, en même temps que vos conseillers municipaux.

Lors de la première réunion du Conseil de Communauté, le 16 avril 2014, ils ont désigné les membres du Bureau et ont élu un nouveau Président : Alain Girny, adjoint au maire de Saint-Louis.

Il prend la succession de Roland Igersheim, qui a choisi de mettre un terme à sa carrière politique. Président de l'intercommunalité depuis 1989, celui-ci a été la cheville ouvrière de son développement.

Dans ce dossier, découvrez votre nouveau Conseil de Communauté, son fonctionnement, ainsi qu'un petit retour sur ses principales réalisations, à travers le parcours de son ancien Président.





Vos conseillers communautaires

Le Conseil de Communauté réunit 49 délégués.

Chaque commune est représentée par un nombre de Conseillers Communautaires dépendant du nombre d'habitants.

Vos représentants au sein du Conseil Communautaire :

Saint-Louis – 16 délégués

Jean-Marie Zoellé
Pascale Schmidiger
Alain Girny
Elisabeth Grava
Eric Wissler
Françoise Dinten
Daniel Schicca
Stéphanie Gerteis
Bernard Schmitter
Jocelyne Straumann-Hummel
Philippe Knibiely
Sandrine Walter
Raymond Eckes
Lola Sfeir
Bernard George
Nawal Feghoul-Ferhati

Huningue – 6 délégués

Jean-Marc Deichtmann
Clarisse Guerne
Martin Welté
Christiane Erny
Denis Andolfatto
Patrick Striby

Kembs – 4 délégués

Gérard Kielwasser
Suzanne Rudler
Jean-Paul Bandinelli
Martine Myotte

Blotzheim – 4 délégués

Jean-Paul Meyer
Sandrine Schmitt-Meyer
Lucien Gasser
Philippe Peter

Village-Neuf – 4 délégués

Bernard Tritsch
Isabelle Trendel
Richard Rogowski
Sébastien Moser

Bartenheim – 4 délégués

Jacques Ginther
Monique Herrmann
Jérôme Noeglenn
Lionel Mignan

Hégenheim – 3 délégués

Thomas Zeller
Sabine Kibler-Krauss
Séverine Weider-Niglis

Hésingue – 3 délégués

Gaston Latscha
Florence Lutz-Maire
Daniel Lang

Rosenau – 3 délégués

Thierry Litzler
Sylviane Spindler-Liegeon
Jean-Martin Spenle

Buschwiller – 2 délégués

Christèle Willer
Roger Obermeyer



Le Bureau

Président

Alain Girny, adjoint au maire de Saint-Louis

- élu conseiller au District des Trois Frontières en 1995
- élu Vice-Président du Conseil de Communauté en 2001
- élu 1er Vice-Président du Conseil de Communauté en 2008

1^{er} Vice-Président

Jean-Marc Deichtmann, maire de Huningue
Développement économique et communication

2^e Vice-Président

Gérard Kielwasser, maire de Kembs
Tourisme

3^e Vice-Président

Jean-Paul Meyer, maire de Blotzheim
Habitat et patrimoine

4^e Vice-Président

Bernard Tritsch, maire de Village-Neuf
Assainissement

5^e Vice-Président

Jacques Ginther, maire de Bartenheim
Infrastructures

6^e Vice-Président

Thomas Zeller, maire de Hégenheim
Accessibilité des personnes handicapées

7^e Vice-Président

Gaston Latscha, maire de Hésingue
Environnement

8^e Vice-Président

Thierry Litzler, maire de Rosenau
Promotion de l'économie et maîtrise d'énergie

9^e Vice-Présidente

Christèle Willer, maire de Buschwiller
Numérique/haut débit et promotion de la langue alsacienne

10^e Vice-Président

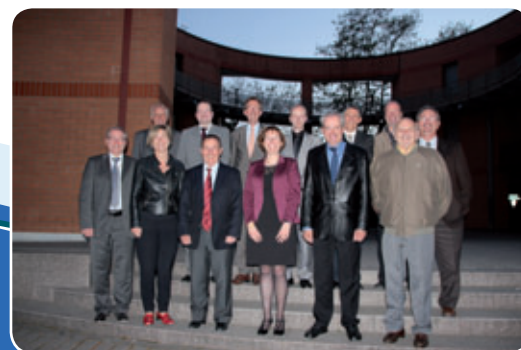
Jean-Marie Zoellé, maire de Saint-Louis
Transports publics

11^e Vice-Président

Martin Welté, 1^{er} adjoint au maire de Huningue
Équipements sportifs

12^e Vice-Présidente

Pascale Schmidiger, adjointe au maire de Saint-Louis
Relations avec la Région



Comment fonctionne la CC3F ?



Le Conseil Communautaire

Il est l'assemblée délibérante de la CC3F. Par ses délibérations :

- il règle les affaires communautaires,
- vote le budget,
- fixe les taux de la fiscalité communautaire.

Il définit les orientations politiques et prend les décisions utiles pour mener à bien son action.

Le Bureau



Le Conseil Communautaire élit en son sein les membres du Bureau :

- le Président est l'organe exécutif. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide des services, engage les dépenses et représente la CC3F en justice ;
- les Vice-Présidents : ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi limite leur nombre à 15. A la CC3F, ils sont 12.



Les commissions

Ces commissions spécialisées préparent les projets et les dossiers qui seront soumis au Conseil de Communauté. Elles peuvent être ouvertes à tout conseiller municipal, afin de renforcer les liens entre l'intercommunalité et ses communes.

13 Commissions thématiques

La composition des Commissions a été approuvée par le Conseil Communautaire à raison de deux membres titulaires et deux membres suppléants par commission pour Saint-Louis et Huningue et d'un membre titulaire et un membre suppléant par commission pour les autres communes. Des conseillers municipaux non membres du Conseil de Communauté peuvent être membres des commissions.



Commission Développement économique et Commission communication
Président délégué : Jean-Marc Deichtmann



Commission Environnement
Président délégué : Gaston Latscha



Commission Tourisme
Président délégué : Gérard Kielwasser



Commission Promotion de l'économie et maîtrise d'énergie
Président délégué : Thierry Litzler



Commission Habitat et patrimoine
Président délégué : Jean-Paul Meyer



Commission Numérique/haut débit et Commission promotion de la langue alsacienne
Présidente déléguée : Christèle Willer



Commission Assainissement
Président délégué : Bernard Tritsch



Commission Transports publics
Président délégué : Jean-Marie Zoellé



Commission Infrastructures
Président délégué : Jacques Ginther



Commission Equipements sportifs
Président délégué : Martin Welté



Commission Accessibilité des personnes handicapées
Président délégué : Thomas Zeller



Relations avec la Région
Pascale Schmidiger

Roland Igersheim

40 années au service de l'intercommunalité

Pendant 40 ans, leurs destins ont été étroitement liés.

Vice-Président dès 1974, puis président du District à partir de 1989, Roland Igersheim a marqué de son empreinte le développement de la Communauté de Communes des Trois Frontières.

Lorsqu'il en a pris la présidence en 1989, la CC3F comptait 18 agents ; ils sont plus de 130 aujourd'hui, assurant des compétences qui n'ont cessé de s'enrichir au fil des années.

Sous la présidence de Roland Igersheim, la CC3F s'est dotée de grands équipements et de nouveaux services aux habitants qui concourent à l'attractivité de notre territoire et à votre qualité de vie.

Parmi les réalisations les plus marquantes, on peut citer la caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Louis (1999-2001) ou encore la passerelle des Trois Frontières, dont la silhouette élancée est devenue un point de repère familier depuis sa création en 2007.

La nouvelle station d'épuration a été inaugurée en juin 2010, permettant de supprimer les nuisances olfactives pour les riverains et de préserver la qualité de nos ressources en eau.

Avec l'ouverture de la nouvelle piscine couverte en 2010, la surface de bassins à votre disposition a triplé, et les horaires d'ouverture ont plus que doublé !

D'autres équipements ont été améliorés comme le centre nautique de Saint-Louis. Le service de collecte des déchets ménagers n'a cessé de se développer avec le tri sélectif et des installations performantes comme la déchetterie de Village-Neuf.

Le réseau Distribus a connu une belle croissance, avec des lignes supplémentaires, de nouvelles offres tarifaires pour les jeunes et les seniors qui séduisent des usagers de plus en plus nombreux. Et le projet de tram est aujourd'hui sur les rails.

Roland Igersheim s'est également battu sans relâche pour que les habitants des Trois Frontières disposent d'un vrai service public de santé. Son action a permis le sauvetage de la clinique des Trois Frontières ou encore la construction puis l'extension de la Maison du Lertzbach.

Sous sa présidence, notre région des Trois Frontières a ainsi profondément changé, se dotant de services et d'équipements adaptés à un bassin de vie de plus de 50 000 habitants.



Carte d'identité de la CC3F



- 10 communes
- 53 192 habitants (2014)
- Superficie : 96,9 km²
- Budget : 40 millions d'euros
- 134 agents

Quelles compétences ?

La CC3F exerce des compétences qui sont définies par :

la loi, avec :

- des compétences obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace, transports urbains ;
- des compétences optionnelles : protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, voirie, équipements culturels, sportifs et d'enseignement ;

et des compétences facultatives : la coopération transfrontalière, le tourisme, les actions en faveur de la santé et des personnes âgées, le relais assistantes maternelles, le déploiement de la fibre optique, le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le système d'information géographique.

Une fois ces compétences transférées à la CC3F, les communes ne peuvent plus les exercer. De la même façon, la CC3F ne peut intervenir dans un domaine qui ne lui a pas été confié par les communes. Les communes ne peuvent pas déléguer les compétences qu'elles exercent pour le compte de l'Etat.

Ses équipements

38 395 m² de patrimoine bâti dont :

- la Maison du Lertzbach,
- la Médecine du Travail,
- le centre de secours des Trois Frontières,
- la Maison de Haute-Alsace (Office de Tourisme),
- les bâtiments du Palmrain,
- le port de plaisance à Kembs,
- le centre technique de Village-Neuf,
- le déchetteries (Village-Neuf et Kembs).
- la piscine couverte,
- le COSEC,
- le centre nautique,
- la station d'épuration.

21 km de voirie (voirie, mobilier, espaces verts, éclairage public, feux tricolores) :

- pôle santé de Saint-Louis,
- zones industrielles rue du Rhin à Huningue et rue du Rhône à Village-Neuf,
- ancienne route EDF entre Village-Neuf et Kembs, etc.
- avenue de l'Europe

36 km de pistes cyclables (bandes de roulement, parkings, ouvrages, mobilier, éclairage public, espaces verts) :

- canal de Huningue,
- canal de drainage, île du Rhin,
- passerelle des Trois Pays, etc.

L'intercommunalité en France

- 36 767 communes soit 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne
- Au 1^{er} janvier 2013, 90 % des communes et plus de 60 millions de Français appartenaient à une intercommunalité.

En 2014, toutes les communes sont regroupées, sauf quelques cas particuliers (Paris et certaines communes de la 1^{ère} couronne).

Les différentes intercommunalités :

En 2013,

- 2 223 communautés de communes
- 213 communautés d'agglomération (+ de 50 000 habitants)
- 15 communautés urbaines (+ de 450 000 habitants)
- 1 métropole (+ de 500 000 habitants)

A

Assainissement

- **Demande d'autorisation de déversement,**

questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy

Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 65, télécopie : 03 89 70 22 69

Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

- **Urgence, débordement...**

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

D

Déchets

- **Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets**

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 60, Télécopie : 03 89 70 22 59

Mél. dechets-menagers@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

- **Déchetteries**

Village-Neuf, 12 rue du Rhône, tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :

- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch, tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :

- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h

- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- **Mini-déchetteries**

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim

Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

- **Points d'apport volontaire**

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons, jaunes sur 3 communes (Kembs, Village-Neuf et Saint-Louis) pour l'ensemble des matériaux recyclables.

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

- **Collecte en porte-à-porte**

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenu	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

D

Distribus

- **Suggestions réclamations, renseignements d'ordre général**

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,

tél. 03 89 70 93 66

Mél. vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

- **Horaires, tarifs, achat de titres de transport, renouvellement d'abonnement, liste des points de vente :**

Agence Distribus

6 croisée des Lys - 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65, télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45

- le samedi, de 9 h à 12 h 45.

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir.

En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine.

Le nettoyage des bacs est à votre charge.



Patrimoine bâti, voiries et pistes cyclables

Service Patrimoine de la CC3F
Responsable : Jean-François Vuilleumard

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 45 70 - Télécopie : 03 89 70 45 79
Mél. vuilleumard.jean-francois@cc-3frontieres.fr

Pistes cyclables

Réseau de 36 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance,
tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76
Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte le lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.



Sport

• Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et

une pataugeoire.

Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 13 41

Mél. piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

• Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²). Contact : Christophe Jaegy

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai, juin et septembre : les lundis, mardis et jeudis : de 12 h à 19 h 30, les mercredis de 10 h à 19 h 30, les vendredis de 12 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 20 h

- en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19 h 30, les vendredis de 9 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F au COSEC

Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 72 10

Mél. sport@cc-3frontieres.fr



Tourisme

Office de Tourisme du
Pays de Saint-Louis / Huningue-Région
des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban,

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49, télécopie : 03 89 67 30 80

Mél. info@saintlouis-tourisme.fr

Site Internet : www.saintlouis-tourisme.fr

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.



Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
Marguerite Seguin-Facchi
6 rue Vauban -
Tél. 03 89 70 93 68 /

06 75 49 77 85,

Mél. seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Huningue

Nef de la Petite Enfance, Isabelle Lucas
43, rue du Maréchal-Joffre
Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• Permanences

Saint-Louis : mardi de 9 h à 12 h 30, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, à la Maison de l'Enfance, 6 rue Vauban

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, Nef de la Petite Enfance, 43 rue du Maréchal-Joffre.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 93 68

Mardi de 14 h à 15 h et sur rendez-vous

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 08

2^e mardi de 14 h à 16 h

4^e mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10

3^e mardi de 14 h à 16 h.

Les mots d'ici

Chlàmmmer

Calligraphie par Denise Lach

Chlàmmmer ou Chlàmmra, Klàmmmer, Klàmmra

(en moyen-haut-allemand **klam(m)er** et en allemand **Klammer**)

Ce terme désigne un crampon présent sur les armoiries de Bartenheim. Un crampon est à l'origine une pièce de métal à deux pointes recourbées aux deux extrémités pour permettre au charpentier de mettre en place les tenons ou autres assemblages dans la charpente.

Le diminutif Chlammerle, Klammerle désigne la pince à linge et la forme au pluriel Chlàmmra, Klàmmra les pinces des écrevisses pêchées dans le Sundgau.

Quelques expressions :

Sech àn ebbis chlàmmra : se raccrocher à quelque chose.

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.